

FESTIVAL DU CHANT DE MARIN

Ses engagements pour le développement durable

Localisation : Paimpol (22)

Date de création : 1989

Configuration : Milieu urbain et portuaire, Plein air

Durée, période, fréquence : 5 jours, première quinzaine d'août (en fonction des marées), tous les deux ans.

Fréquentation : 160 000 festivaliers

Equipe : 1800 bénévoles, 10 salariés pendant le festival



Participer à la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

- Mise en place de tarifs réduits : Gratuité pour les moins de 6 ans et tarifs avantageux (4€ les 3 jours) pour les enfants de 6 à 14 ans
- Promotion de la langue et de la culture Bretonne, site internet et signalétique bilingue (obtention du label Ya d'ar Brezhoneg niveau 1)



Permettre une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

- Etudes approfondies sur la fréquentation et l'impact économique du festival réalisées en 2005, 2011, 2015 en partenariat avec les organisateurs, l'Office de tourisme et Côtes d'Armor développement.
- Mise en place du Village Equitable, proposant des produits issus du commerce équitable et des circuits courts avec l'association Ingalañ et des producteurs locaux
- Critère local prédominant pour la restauration (une partie organisée par le festival et une partie externalisée avec ambulants), et travail sur un cahier des charges des attentes du festival
- Stand de restauration bio

Le festival du Chant de Marin c'est **10.900.000€** d'impact économique immédiat sur le territoire.

68% des festivaliers viennent en voiture, **22%** à pied.



Lutter contre le changement climatique

- Partenariat avec la Région Bretagne : TER à 18€ l'A/R depuis toutes les gares de Bretagne
- Action pour promouvoir l'usage des transports collectifs pour aller le festival : concert en gare de Saint Briec et dans le TER en amont du festival, dans le cadre du programme Voyagez Prenez l'Art de la Région Bretagne
- Partenariat avec le service Transports du département Côtes d'Armor (réseau Tibus) : mise en place de liaisons spéciales en car (dont certaines tard le soir) vers d'autres villes du département, à prix intéressant
- Mise en place de navettes entre les parkings et le site du festival
- Installation d'un parking à vélo en centre-ville
- Valorisation du covoiturage



Favoriser l'épanouissement de tous les êtres humains

- Installation de plateformes, parkings et guichets adaptés aux personnes à mobilité réduite (entrée gratuite pour les accompagnateurs)
- Stand d'informations sur les conduites à risques, avec la Prévention routière et Plancoët (Bar à eau gratuit), bouchons d'oreilles



Préserver la biodiversité, les milieux et les ressources

- Forte préoccupation de propreté du site : actions préventives et correctives pour éviter tout déchet dans le bassin maritime
- Utilisation de gobelets réutilisables consignés
- Mise en place du tri généralisé des déchets avec l'aide du centre de recyclage SMITRED, de la ville et de la communauté d'agglomération. Equipes mobiles sur le site du festival
- Installation d'un stand de sensibilisation au tri sélectif à destination du public « Les estivales du tri ». Distribution d'un guide de tri à destination des festivaliers. Cendriers de poche
- Installation d'un stand Eco-Festival
- Impression des programmes sur du papier recyclé